



## CONFERENCE EPISCOPALE DU RWANDA

Secrétariat Général

B.P. 357 Kigali / Rwanda

Tél. : (+250) 252 575 439

E-mail : [eglisecatholiquerwanda@gmail.com](mailto:eglisecatholiquerwanda@gmail.com)

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE A LA FIN DE LA SESSION ORDINAIRE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU RWANDA, TENUE À KIGALI DU 7 AU 10 MAI 2019.**

1. Du 7 au 10 mai 2019, les évêques membres de la Conférence Épiscopale Du Rwanda (CEPR) ont tenu leur deuxième session ordinaire 2019 au siège de la CEPR, situé à Kigali. Cette session était présidée par Son Excellence Mgr Philippe RUKAMBA, évêque de Butare et président de la CEPR.

#### **Ouverture officielle de la session**

2. Dans son allocution d'ouverture, Mgr Philippe RUKAMBA a d'abord salué le Nonce apostolique au Rwanda et ses collègues évêques et les a remerciés pour leur participation à cette session. Il leur a ensuite présenté l'ordre du jour de cette session. Il leur a dit qu'elle porterait sur de nombreux sujets différents mais qu'ils étaient complémentaires car ils avaient tous pour objectif d'aider tout le monde à bien remplir sa mission.
3. Dans cet ordre du jour, la première chose à faire était de discuter des préparatifs du Congrès eucharistique international et de l'installation du personnel sacerdotal dans les grands séminaires et services interdiocésains. Il s'agissait aussi de débattre de la qualité de l'éducation dans les grands séminaires, dans les écoles secondaires et celles des catéchistes, afin de s'assurer que, appuyée par l'Évangile, la contribution de l'Église à l'éducation reste une aide indispensable pour le pays.
4. Parmi les autres sujets abordés, il y avait la manifestation de l'engagement de l'Église à résoudre les problèmes de la famille rwandaise, notamment ceux de la présence d'un grand nombre de prisonniers, des maladies telles que l'hépatite C qui font rage chez de nombreuses personnes, le nombre croissant de grossesses précoces, les nouvelles lois lourdes et légiférées sans réflexion profonde, ainsi que le problème d'unité et la réconciliation des Rwandais.
5. L'Église catholique est préoccupée par le bon déroulement de la pastorale dans les prisons et par une large collaboration avec les autorités pénitentiaires. Elle concentre également son attention sur le rappel des laïcs à leurs devoirs de témoins du Christ. Elle met en évidence la culture du dialogue et de la consultation mutuelle. Elle se préoccupe enfin de la perfection du programme pastoral quinquennal 2019-2024 de la CEPR qui sera mis en œuvre depuis septembre 2019. Tous ces éléments vont de pair avec le partage d'informations essentielles sur les progrès de la mission de l'Église dans le monde entier et dans tous les diocèses du Rwanda.
6. Son Excellence Mgr. Andrzej JÓZWOWICZ, Nonce apostolique au Rwanda, s'est félicité de l'habitude de la CEPR de l'inviter à chaque session trimestrielle. Il a loué la volonté de collaboration du gouvernement rwandais et du Saint-Siège. Il a demandé aux évêques d'expliquer

aux fidèles de toutes les catégories et en particulier aux jeunes et de mettre en pratique le contenu de l'exhortation apostolique du pape « Christus vivit », publiée à l'issue du synode de Rome, qui examinait la vocation et mission des jeunes.

7. Avant de partager des nouvelles de leurs diocèses, les évêques ont échangé leurs points de vue sur la manière dont leur message aux fidèles lors de la 25<sup>ème</sup> commémoration du génocide perpétré contre les Tutsi en 1994 a été reçu différemment, après quoi ils ont réaffirmé leur engagement à rester au service de l'unité et de la réconciliation entre les Rwandais.

### **Préparatifs**

8. Les évêques ont souhaité que le Congrès eucharistique se tienne au niveau des paroisses et des diocèses avant son organisation au niveau national. Ils espéraient que le Congrès eucharistique international pourrait se tenir si possible au Rwanda en 2028.
9. Les évêques ont exprimé leur volonté de contribuer à la mise en place d'une pastorale efficace dans notre région lors de l'assemblée générale de l'ACEAC (Association des Conférences Episcopales d'Afrique Centrale constituée de la RDC, du Burundi et du Rwanda) qui se tiendra à Kinshasa du 24 au 26 juin 2019. Par ailleurs, quatre évêques représenteront la CEPR à la réunion du SCEAM (Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar) et à la célébration de son jubilé d'or qui auront lieu à Kampala du 21 au 28 juillet 2019.

### **Education de qualité**

10. Les évêques s'inquiètent de la qualité de l'éducation. Au grand séminaire propédeutique de Rutongo, ils estiment notamment qu'il est impératif de revoir l'apprentissage des langues pour aider ses lauréats à entrer avec assurance dans le cycle de la philosophie. Ils recommandent donc que chaque diocèse ou des diocèses voisins réunis accordent une attention particulière à la préparation des candidats à l'entrée, pendant qu'ils examinent toujours la possibilité d'ajouter une deuxième année à ce cycle préparatoire. Les évêques ont approuvé le guide de délibération régissant la répétition d'un séminariste au grand séminaire de Rutongo. Il incombe à la direction de ce séminaire d'assurer sa mise en œuvre.
11. Toujours à propos de la qualité de l'éducation, les évêques ont également suivi la présentation des résultats de l'étude sur le problème des grossesses précoces dans les écoles et les recommandations y relatives de l'atelier de concertation organisé par le Secrétariat National pour l'Enseignement Catholique (SNEC) du 30 au 31 janvier 2019. Ils ont noté que l'extrême pauvreté des enfants, la société qui perd progressivement ses normes, la technologie qui ne protège pas les enfants contre les abuseurs et les programmes scolaires depuis la quatrième année peuvent créer une lacune dans l'éducation, le raisonnement et le comportement des enfants et saper ainsi la qualité de l'éducation. Ils ont convenu de continuer à discuter de cette question en vue d'étudier ensemble les stratégies permettant de remédier à cette situation alarmante afin de sauver les enfants de ce fléau et d'assurer ainsi un avenir prometteur pour le pays.

## **Formation régulière des laïcs**

12. Les laïcs demandent sans cesse de se former à l'accomplissement de la mission qu'ils assurent volontairement au sein de l'Eglise. Les évêques ont demandé aux prêtres de continuer à soutenir les programmes de formation des laïcs de toutes sortes. Il est très important que chacun et chacune comprenne bien notre foi. Ils ont également exhorté les laïcs à participer à la formation de leurs frères et sœurs en Christ. Il faudra choisir des thèmes et préparer les programmes didactiques mais entre-temps il faut que chacun veille à ne pas enterrer le talent reçu mais au contraire à avoir le courage de le faire produire la moisson qui témoigne de Dieu même au milieu des mécréants.

## **Dialogue**

13. Les évêques ont reçu en audience le Ministre rwandais de la Justice, Johnston BUSINGYE en compagnie de la Commissaire Générale Adjointe du Service Correctionnel du Rwanda (RCS), DCGP Chantal Ujeneza et du Chef de la Division correctionnelle au RCS, CP Jean Bosco Kabanda. Le ministre leur a parlé du fonctionnement du Service pénitentiaire du Rwanda et de ses révolutions en cours, au cours desquelles les prisonniers utilisent leur temps de détention comme une occasion d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences. Le ministre a fermement exprimé son désir de collaborer avec l'Eglise catholique pour aider les détenus à purger leur peine une fois qu'ils ont été véritablement corrigés, étant ainsi prêts à s'unir à d'autres dans le développement et la construction du pays. Les évêques ont salué les réalisations du Service correctionnel du Rwanda et ont à leur tour parlé des activités que l'Eglise mène dans les prisons dans le cadre de sa mission. Celles-ci incluent l'enseignement de la catéchèse, le conseil aux prisonniers en fonction des problèmes présentés, la guérison du cœur, l'aide des prisonniers à rencontrer leurs familles et ceux/celles pour qui ils infligé du mal pour se réconcilier avec eux/elles, aider les pauvres et les malades ... Les évêques se sont plaints que, même si l'Eglise remplit cette mission dans les prisons, elle n'a toujours pas reçu l'autorisation officielle. Ils ont donc demandé au ministre d'aider l'Eglise à obtenir une autorisation écrite officielle lui permettant de poursuivre sa mission dans les prisons. Les évêques et le ministre ont convenu d'étendre leur collaboration à d'autres programmes préparant les détenus à leur réintégration sociale et familiale après une véritable correction.

14. Les évêques ont également participé à la réunion du Ministère de la Santé sur la prévention de l'hépatite C qui s'est tenue à l'hôtel Serena de Kigali le 9 mai 2019. Le Conseil interreligieux du Rwanda a annoncé sa contribution en sensibilisant le personnel de ses centres de santé et/ou de ses hôpitaux lors du travail communautaire et en donnant de l'argent afin que même les pauvres puissent être soignés, afin d'éviter que cette maladie ne se propage et sévisse dans tout le pays.

15. Au cours de leur session, les évêques ont également reçu M. Ernest Karasira, sous-commissaire de la Rwanda Revenue Authority (RRA), chargé des taxes régionales et décentralisées. Cet hôte leur a longuement expliqué les dispositions de la loi n ° 75/2018 du 07/09/2018, portant détermination des sources de revenus et de l'héritage des entités décentralisées. Les évêques lui ont posé beaucoup de questions sur certaines provisions qu'ils jugent contraires au droit canonique. En guise d'exemple, ils lui ont montré que la conception d'une maison d'habitation non imposable pour une personne

physique diffère de celle d'un diocèse composé de plusieurs paroisses ou d'une congrégation religieuse composée de plusieurs communautés, les unes étant dans les diocèses différents et les autres en dehors du pays. Ils l'ont finalement remercié et ont convenu que, dans la mesure du possible, ils continueraient d'en discuter avec ceux qui ont préparé cette loi afin de mieux la comprendre de manière commune sans prendre en compte celui qui l'exécutera.

### **Programme pastoral quinquennal**

16. Le programme pastoral repose sur trois piliers: la pastorale à proximité des fidèles, le renforcement des capacités de catégories particulières et la promotion de structures et de services en charge de la pastorale. Les questions et suggestions associées ont été prises en compte. Les modifications proposées ont été mises en œuvre. Il reste la soumission du document à chaque évêque pour un examen individuel avant son approbation.

### **Conclusion**

17. Compte tenu de l'importance de l'atelier de consultation pour la promotion de l'unité et de la réconciliation entre les Rwandais que prépare la Commission épiscopale de Justice et Paix, les évêques ont décidé de tenir une session extraordinaire le 8 août 2019. Lors de cette session, ils seront exposés à l'état des préparatifs et feront des propositions pour les modifications nécessaires.
18. Avant la clôture de cette session, les évêques ont souligné que certains sujets nécessitaient des études approfondies. En conséquence, ils ont décidé de les reporter à leur session ordinaire du troisième trimestre, qui se tiendra du 3 au 6 septembre 2019.

La session s'est terminée par une prière à 13 heures.

Fait à Kigali, le 10 mai 2019

**Abbé Martin NIZIGIYIMANA**

Secrétaire Général de la Conférence Episcopale du Rwanda

**✠ Philippe RUKAMBA**

Evêque de Butare et

Président de la Conférence Episcopale du Rwanda